

Maîtrise en affaires publiques - Finances publiques – Cheminement proposé pour l’obtention de la maîtrise en 2 ans (sous réserve de la disponibilité des cours).

Programme débutant à l’hiver

Session 1 Hiver	Session 2 Automne	Session 3 Hiver	Session 4 Automne
CTB-6007* <u>Comptabilité</u>	ECN-6961** <u>Économie et politique publique</u>	POL-6021 <u>Rapport analytique</u>	POL-6521 <u>Stage</u> (9 crédits)
POL-7037 <u>Finances publiques : budget et fiscalité</u>	POL-6100 <u>La fonction publique au quotidien</u>	Règle 2 (Cours de spécialité)	
POL-7061 <u>Politiques et données probantes</u>	POL-7012 <u>Éthique et administration publique</u>	Règle 3 (Cours à option)	
Règle 1 *** (Méthodologie) Ou Règle 3 (cours optionnels)	POL-7025 <u>Management public</u>	Règle 3 (Cours à option)	

Test TOEIC ou Versant
(pour ceux qui n’ont pas
fourni de résultats)

* La réussite de ce cours est préalable aux cours CTB-6083 et CTB-6102 de la Règle 2.

** Il est fortement recommandé de réussir ce cours **avant** de s’inscrire à tout autre cours d’économie.

*** Considérant que deux cours de méthodologie (règle 1) sur trois sont offerts à l’automne, il peut être remplacé par un cours optionnel (règle 3) et suivi à la dernière session d’automne en même temps que le stage.